



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Calendrier de la démarche « Vision Alpes vaudoises 2020 »

Le Conseil d'Etat, d'entente avec le Comité de pilotage (COPIL DMO) et en coordination avec ce dernier, communique le calendrier indicatif de la démarche « Vision Alpes vaudoises 2020 ». Une première orientation gouvernementale sur ce dossier n'interviendra pas avant que les études fondamentales qui sont en cours soient achevées, c'est-à-dire au plus tôt en août de cette année.

Le Conseil d'Etat a pris acte du fort intérêt des médias concernant l'élaboration de la Vision Alpes vaudoises 2020. Le Conseil d'Etat n'ayant pas encore été formellement saisi du dossier, il ne peut ni confirmer ni infirmer les informations publiées par les médias.

Le Gouvernement souligne que la démarche Vision Alpes vaudoises 2020 est un travail de longue haleine, comportant des enjeux majeurs, notamment en termes environnementaux et financiers. Le processus est itératif et comportera encore de nombreuses pesées d'intérêts, avec pour objectif de permettre aux Alpes vaudoises de se redéployer et connaître un véritable dynamisme économique à l'instar des autres régions du Canton. Aussi le Conseil d'Etat, s'il ne peut à ce stade communiquer sur les détails du projet, suit ce dossier avec le plus grand intérêt.

Le calendrier estimatif de la démarche est établi comme suit :

D'ici la fin du premier trimestre, les Municipalités des communes concernées, ainsi que les sociétés de remontées mécaniques et de transports publics régionaux sont priées de donner leur validation de principe concernant le concept global et la stratégie en matière de remontées mécaniques.

D'ici fin juin 2012, les études complémentaires (environnementale stratégique, technique, économique et financière) devraient être à disposition pour permettre d'effectuer les inévitables pesées d'intérêts. L'avant-projet de rapport, accompagné d'une priorisation des investissements et du calendrier stabilisé de la démarche devrait être présenté et permettre une première discussion de fond au sein du Gouvernement et de donner une première orientation politique au Comité de pilotage du projet.

Une communication détaillée sur le projet devrait pouvoir être présentée aux médias au plus tôt en août de cette année.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 février 2012

DEC, Frédéric Rouyard, délégué à la communication, 021 316 60 10